	ACTUALITES **Génotypage RHD prénatal à partir du sang maternel chez la femme enceinte rhésus négatif**	***Lettre d'information N° 15*** ***Octobre 2018***

Cet examen a fait l'objet de recommandations par l'HAS en janvier 2011 ; depuis juillet 2017, il est **pris en charge à 100%** (B 260 : 70,20 euros) par la Sécurité Sociale.

Le risque d'allo-immunisation fœto-maternelle en quelques chiffres :

- ⇨ 15% des femmes d'origine caucasienne sont Rhésus négatif (RH :-1) ; chez les femmes africaines ou afro-antillaises, ce chiffre est plus faible : 3 à 5 % ;
- ⇨ Chaque année en France, **150 000 femmes Rhésus négatif sont enceintes** ;
- ⇨ **90 000 d'entre elles (60%) portent un fœtus Rhésus positif**.

Génotypage Rhésus D prénatal par PCR : un test sensible, spécifique et non invasif :

Il consiste à extraire à partir du sang maternel, l'ADN fœtal circulant, puis d'amplifier les exons du gène RHD par trois PCR (Polymerase Chain Reaction) distinctes.

Il est à noter que la quantité d'ADN fœtal augmente au cours de la grossesse, le test peut être réalisé dès la 11ème semaine d'aménorrhée, mais mieux encore à la 15ème SA.

En effet la sensibilité du test s'accroît au fur et à mesure de la grossesse. Les différents travaux retrouvent une sensibilité et une spécificité de 95%.

A qui s'adresse ce test ? : Toutes les femmes enceintes Rhésus négatif sont concernées.

Deux cas de figures :

- ⇨ **La patiente n'est pas immunisée**. Si le fœtus apparaît Rhésus négatif, **une deuxième détermination 15 jours plus tard** (elle aussi **remboursée**) viendra confirmer la détermination initiale.

  Dans ce cas, il n'y pas d'incompatibilité et la grossesse sera surveillée de façon classique. En revanche, si le fœtus est Rhésus positif, un protocole prophylactique sera instauré.

- ⇨ **La patiente est déjà immunisée**. Le test sera réalisé selon les mêmes modalités. Si le fœtus est Rhésus négatif, le protocole de surveillance sera limité à celui d'une grossesse sans risque d'allo-immunisation.

Un bénéfice médical et économique

La réalisation de ce test chez les femmes enceintes rhésus négatif, permet en cas de fœtus rhésus négatif :

- ⇨ **D'éviter les injections prophylactiques**
- ⇨ **D'alléger en l'adaptant, la surveillance des femmes enceintes déjà immunisées**.

Compte-tenu du coût des mesures prophylactiques et de la prise en charge des femmes enceintes immunisées, on estime que la réalisation de ce test de façon **systématique** chez les femmes enceintes Rhésus négatif permettrait en évitant des actes médicaux (injections prophylactiques, dosages pondéraux d'anti-D …..) **de générer une économie de près de 8.5 Millions d'euros à la Sécurité Sociale.**

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations complémentaires

Les biologistes du Laboratoire,

Paul PIERROT Eric VADROT Carole BUECHER Sarah HANSER Charles LAMOUREUX Philippe GRENEY

LABORATOIRE MULTI-SITES DU DIACONAT

Site Roosevelt
Tel: 03.89.32.55.03
Fax: 03.89.32.55.99

Site Fonderie
Tel: 03.89.36.76.90
Fax: 03.89.36.76.93

Site Schweitzer
Tel: 03.89.21.26.57
Fax: 03.89.21.26.59